



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Florence Lepoivre, *Conseillers*.

Séance du 19.11.19

#Objet : Piscine "Calypso" - rénovation du revêtement de la cuve, des carrelages et des faux-plafonds - autorisation d'ester en justice .#

Séance publique

Le Conseil communal,

Considérant que les travaux de carrelage autour de la cuve de la piscine Calypso exécutés par l'entreprise Rc RENO s.a., dont le siège social est situé rue du Cimetière, 15 à 5590 CINEY, se fissurent prématurément;
Considérant l'impossibilité de trouver un accord avec l'entreprise Rc RENO s.a.;
Considérant qu'un courrier d'avocat sera envoyé et qu'il est préférable de se donner la possibilité d'ester en justice si ce courrier ne devait pas donner de résultat acceptable;
Vu l'article 270 de la loi communale;
Sur proposition du Collège échevinal,

DECIDE

D'autoriser le Collège à ester en justice si cela est jugé nécessaire.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 novembre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Benoît Thielemans